



Sauver de L'extinction les Deux Oiseaux les Plus Menacés de Polynésie Française

Territoire ciblé : Polynésie Française

Budget total du projet : 524 131 Euros

Montant des subventions provenant du Programme BEST 2.0 : 390 000 Euros

Durée : Mai 2016 - Aout 2018 (28 mois)

Organisation pilote :

Association Manu Société d'Ornithologie de Polynésie

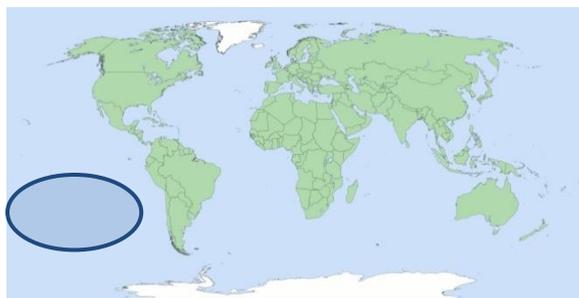
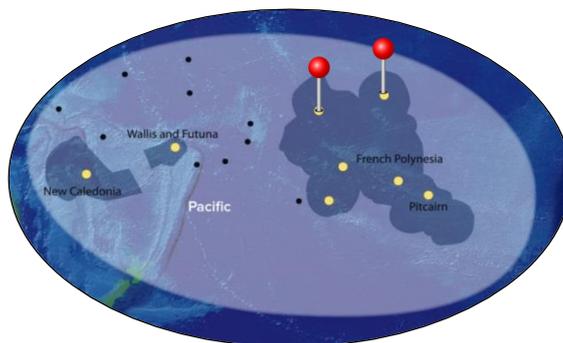


Contexte :

Vingt-neuf espèces d'oiseaux sont endémiques de Polynésie française ou orientale. Parmi elles, 62% sont menacées d'extinction selon la Liste rouge de l'UICN. La Polynésie française possède le plus grand nombre d'espèces d'oiseaux mondialement menacées de tous les pays de l'Union européenne et des Territoires et Pays d'outre-mer (PTOM).

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont responsables d'une part importante de la perte de la biodiversité terrestre en Polynésie française. Plus de 37 taxons sont éteints et la majorité des 29 espèces actuelles d'oiseaux terrestres a été confrontée à des réductions importantes dans leur répartition.

Parmi les 7 oiseaux évalués comme en danger critique d'extinction sur la Liste rouge de l'UICN, deux espèces sont parmi les oiseaux les plus menacés au monde en termes de chiffres: le Monarque de Tahiti et le Monarque de Fatu Hiva, avec respectivement 23 et 5 couples seulement en 2015. Ces



espèces sont menacées par un certain nombre de prédateurs, dont les rats, les chats, la petite fourmi de feu et des oiseaux tels que le martin triste, le bulbul à ventre rouge et le busard de Gould.

Une action urgente est nécessaire pour la conservation de ces deux espèces en abordant la menace posée par les espèces exotiques envahissantes avant qu'il ne soit trop tard.

Description du projet :

Mis en œuvre sur les îles de Tahiti et Fatu Hiva, ce projet vise à contribuer à la sauvegarde du monarque de Fatu Hiva et du monarque de Tahiti en contrôlant les menaces de prédation de ces espèces tout en surveillant la taille de leur population et leur succès de reproduction. L'habitat, dominé par des plantes envahissantes, bénéficiera également du projet grâce à des mesures de restauration.

Les populations locales seront informées et impliquées dans les efforts entrepris pour préserver ces espèces, renforcer leur visibilité et soutenir leur protection.

Afin d'aider à assurer la conservation sur le long terme du monarque de Tahiti, la faisabilité d'un projet de translocation vers Rimatara sera évaluée en même temps que le potentiel pour d'autres îles de la Polynésie française d'accueillir une population de monarques.

Le projet permettra également d'évaluer les stratégies actuelles de conservation pour les deux espèces et d'élaborer des plans d'action par espèce pour la période 2018-2023.



Résultats escomptés :

- Contrôle plus efficace des menaces pesant sur les populations de monarques de Fatu Hiva et de Tahiti conduisant à une diminution de la pression d'extinction sur chacune des deux espèces.



- Meilleure information et implication de la population et des décideurs locaux dans les efforts visant à protéger le monarque de Fatu Hiva et le monarque de Tahiti.
- Confirmation de la faisabilité du projet de translocation pour le monarque de Tahiti.
- Etablissement de stratégies de conservation à long terme pour les deux espèces.

CONTACT

M. Thomas Ghestemme
Association Manu Société d'Ornithologie
de Polynésie
tghestemme@manu.pf

